

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 avril 2011

Le seize avril deux mille onze, la Fédération ardéchoise des centres sociaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence d'Anne-Catherine Barthelon.

Étaient présents avec voix délibérative (mandat des adhérents) :

Collège des usagers

Mesdames : Dorel Josy, pouvoir de Hocquet Laurence et Faure Mireille (CS, Le Pouzin), Seigneurin Christiane, pouvoir de Bartissol Pierre (CS, Saint Agrève), Glass Josie (CS MJC, La Voulte), Carret Françoise, pouvoir de Charles Françoise (CS, Tournon), Conchou Michelle (CS Les Vans), Nicolas Roselyne, Audibert Agnès et Charrier Dominique (CS, Valgorge), Clément-Montalbano Thérèse (Comité d'usager, CS Caf Seibel d'Aubenas), Pugnere Claudette, Touati Mireille, (Comité d'usagers CS CCAS, La Voulte), Robinnet Bernadette et Vignal Régine (CS Le Teil),

Messieurs : Yves Ferrer (CS MJC, La Voulte), Richon Hervé pouvoir de Bernié Philippe et Faucuit Alain CS Les Vans) Combes Daniel, Faure Michel et Moreno Jean Philippe (association des CS Annonay), Montalbano Henry (Comité d'usager, CS Caf Seibel d'Aubenas),

Collège des professionnels

Mesdames : Thiry Isabelle (Asa Aubenas), Vareille Audrey (Centre social JM Dorel Le Pouzin), Haond Sébastien pouvoir de Brazzolato Muriel (centre social de Saint Agrève), Pellet-Marquis Estelle (CS Les Vans), Oehlschlager Sylvie et Revol Corina (association des CS Annonay), Bonnachi Marie-Line (CS Caf Seibel d'Aubenas), Dubois Véronique (CS Le Teil), Payrastre Hélène (CS CCAS Privas), Piel Elodie (CS Valgorge)

Messieurs : Le Gales Charles (CS Tournon), Tissot Emmanuel (CS Villeneuve de Berg), Ariotti André (CS CCAS La Voulte), Duret François (ACALJ Aubenas),

Collège institutionnels

Monsieur : Vialar Yvon (CS CCAS La Voulte), Chauvet Dominique (Caf du Haut Vivarais), Sauzon Yvonne (CS CCAS Privas)

Membres de droits

Messieurs : Benassy Daniel (Caf du Haut Vivarais) pouvoir de Bombrun Paul (Caf d'Aubenas)

Étaient excusés ayant donné pouvoir :

Hocquet Laurence pouvoir à Dorel Josy (CS, Le Pouzin), Bernié Philippe pour à Richon Hervé (CS, Tournon), Bombrun Paul (Caf d'Annonay) pouvoir à Benassy Daniel (Caf du Haut Vivarais), Brazzolato Muriel pouvoir à Haond Sébastien (centre social de Saint Agrève), Bartissol Pierre pouvoir à Seigneurin Christiane (CS, Saint Agrève), Charles Françoise pouvoir à Carret Françoise (CS, Tournon),

Validité de l'Assemblée

Soit 44 mandats présents ou représentés sur 57 possibles, répartis de la manière suivante :

- 26 mandats collège bénévoles sur 36,
- 14 collèges professionnels sur 15,
- 3 collèges institutionnels sur 3,
- 1 membre de droit sur 3

Tous les adhérents étant représenté,

Le quorum étant à 29 mandats présents ou représentés et de la moitié des adhérents l'assemblée générale peut donc valablement siéger.

Assistaient à la réunion sans voix délibérative, mais avec une expression comptabilisée en vote complémentaire (explication ci-après dans les modalités de délibération de l'assemblée générale) :

Administrateurs de la Fédération sans mandats de leur centre :

Mesdames : Anne-Catherine Barthelon (Présidente), Christine Julou (secrétaire), Dicks Marilou (membre du bureau), Avogadro Nathalie, Capon Fabienne, Vialatte Odette

Messieurs: Entressangle Bernard (Trésorier), Gérard Timbert (membre du bureau), Badel Gérard, El Amrani El Idrissi Hassan, Piel David

Invités

Mesdames : Laville Marie-Noëlle (responsable action sociale MSA 07-26-42), Crouzet Mauricette remplaçante de Teston Michel sénateur de l'Ardèche, Dias Marie-Odile (Agent de développement social CS Seibel Aubenas), Hernandez Katia (responsable enfance CS Le Teil,)Annie Collonges (responsable adjointe CS CCAS La Voulte) Promayon Monique (Bénévole CS CCAS, La Voulte), Roux Chantal (Accueil, Comptabilité CS Les Vans), Djeridi Kelthoum (bénévoles CS Tournon), Anthouly Sylvaine (Assistante fédérale Uracs), Torlet Marie (bénévoles CS MJC La Voulte), Clee Marylène (administratrice CS Les Vans), Pages Sarah (collectif 31 Annonay), Champion Emmanuelle (administratrice CS Les Vans),

Messieurs: Royer-Manoha (représentant le CA de la MSA 07-26-42), Le Negaret Guillaume (responsable jeunesse CS Le Teil), Bardy Marc (responsable enfance CS Le Pouzin), Debrus Alain (CAF du Haut Vivarais CS Tournon)

Soit 28 votes complémentaires invités possibles

Assistait à la réunion sans voix délibérative

Finiels Martine Vice présidente du Conseil Général de l'Ardèche en charge de la solidarité et Jardin Alice responsable du service insertion, qui nous ont rejoint pour la seconde partie de l'AG non statutaire

Souche Geneviève, Fabre René, Fabre Christiane, Tinland Michèle, Gamondes Solange, Leroy Eliane, Dumas Alexis (bénévoles CS CCAS Privas), Cozic Romain (Réfèrent familles CS CCAS Privas) et Planche Isabelle (Accueil CS CCAS Privas) qui ont préparé le buffet de cette AG

Vanessa Jaume (Chargée de mission) et Christian Dumortier (délégué de la Facs),

Étaient excusés:

Mesdames : Capirone Gabrielle (présidente de l'Asa Aubenas), Bonin Maryse (Administratrices de la Facs), Juvin Ghislaine (Administratrices de la Facs), Petit Jean Isabelle (Administratrices de la Facs), Galamien Annie (Administratrices de la Facs), Rahard Françoise (Présidente de l'Uracs), Marie-Françoise Lanoote (CS CCAS Privas), Fleury Catherine (Présidente de l'Association des centres sociaux d'Annonay), Vallet Anne (ACALJ Aubenas)

Messieurs : Chastang Yves sénateur Maire de Privas), Terrasse Pascal (Président du Conseil général et député de l'Ardèche), Dussopt olivier (député de l'Ardèche), Flory Jean Claude (député de l'Ardèche), Teston Michel (sénateur de l'Ardèche), Lacombe Denis (Administrateur de la Facs, Vice président du Conseil Général), Martinez Guy (Président de la CdC du Tournonais), Thierry Chapignac (élu à Annonay en charge des centres sociaux et du Cucs), Maquet Yves (délégué général de l'Uracs), Herelier Robert (Président Caf du Haut Vivarais, Vareille Hubert (administrateurs de la Facs), En Nassiri Abdelouaid (administrateurs de la Facs), Bernié Philippe, Durand Jean-Pierre responsable de l'UT sud-est

Ordre du jour (rappel)

- √ Présentation du centre social de Privas
- √ Élection des membres associés
- √ Rapport moral et d'orientation
- √ Intervention d'Alain Faucuit sur la capacité des centres sociaux et de la fédération à se mobiliser sur des questions de société
- √ Rapport d'activités
- √ Rapport financier
- √ Élection du conseil d'administration

√ Atelier : échanges avec Madame Finiels sur la place des centres sociaux dans l'action du conseil général en direction des personnes en situation de précarité

- √ Communication et informations diverses

Les rapports complets ont été remis aux participants et envoyés aux adhérents deux mois avant la date de l'assemblée générale conformément à nos statuts.

Ouverture

√ Anne-Catherine Barthelon, présidente de la Fédération ouvre l'assemblée générale et remercie de leur présence l'ensemble des participants.

√ Sauzon Yvonne, au nom de la ville de Privas nous accueille.

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Je dois tout d'abord excuser Yves CHASTAN notre Sénateur-Maire qui ne peut être parmi nous aujourd'hui et excuser aussi notre Adjointe en charge des actions sociales Marie-Françoise Lanoote qui vient de subir il y a quelques jours une importante intervention chirurgicale. C'est elle qui, par sa volonté et son énergie, a réussi le tour de force de mettre en place, en une année, le projet de centre social avec l'aide de Monsieur Dumortier.

Ils me chargent tous les deux de vous transmettre leurs amitiés et nous souhaitent une assemblée générale fructueuse, sous le signe de la solidarité et de la convivialité.

C'est donc à moi que revient le plaisir de vous accueillir au nom de la municipalité privadoise.

Je suis Yvonne SAUZON, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et handicapées, et fais partie du comité de pilotage du centre social que nous avons joliment dénommé « L'art des Liens ».

Je vous remercie d'avoir choisi Privas pour votre assemblée générale. C'est pour nous une reconnaissance forte de notre centre social qui n'a qu'un an d'âge.

Et j'en profite pour remercier tous les responsables et bénévoles, ici présents, qui, se mobilisent sans compter, pour réaliser les objectifs de nos centres sociaux et apporter solidarité, écoute et convivialité trop souvent oubliées par notre gouvernance.

Et c'est d'autant plus important pour nous de vous accueillir à Privas parce que la démocratie participative occupe une place forte dans notre cité où l'équipe municipale travaille avec méthode en associant les citoyens et les acteurs de la Ville.

C'est en effet l'une des priorités que nous nous sommes fixés pour le développement de notre Ville.

L'objectif est de partager avec les citoyens le devenir de notre cité pour qu'elle se dynamise tout en répondant à leurs besoins et leurs attentes : faire de Privas une ville conviviale, vivante et adaptée à notre avenir.

C'est le travail que mène la Commission Vie citoyenne qui a défini les fondements de la démocratie participative à Privas à travers une charte qui a été adoptée par le Conseil Municipal de décembre 2009.

Ces fondements sont devenus la ligne de conduite de chacun des projets que nous mettons en place en appliquant la doctrine suivante : « La démocratie participative, c'est de choisir d'inventer la ville ensemble... ».

Ainsi, des outils de démocratie participative ont été mis en place en 2010 :

Tout d'abord, 4 conseils de quartiers qui permette de créer du lien entre la municipalité et les privadois, qui soit un lieu d'échanges.

Ainsi, l'équipe municipale propose de mettre en place, dès 2010, des Conseils de quartier qui ont pour mission d'être des instances consultatives et des forces de proposition.

Ensuite, le centre Social « l'art des Liens » qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2010 par la volonté affirmée de notre municipalité qui a souhaité le développement du centre selon 4 orientations :

- * Développer le lien social et les solidarités,
- * Favoriser la participation de tous à la vie collective,
- * Accueillir, écouter, orienter, faire connaître,
- * Développer l'accès à la culture et aux loisirs.

Je suis contente de pouvoir vous dire que les objectifs sont largement atteints. Il ne manque qu'à développer d'autres actions au fil du temps selon les mêmes objectifs mais l'impulsion est donnée, il faut continuer sur la lancée.

Je laisserai la parole à Hélène, qui est la cheville ouvrière de ce lieu, pour vous en décliner les principales actions.

Vous me permettrez avant cela de remercier chaleureusement la directrice du CCAS, Corinne Masson, la directrice du centre social, Hélène Payrastré, l'agent d'accueil Isabelle Planchez, le référent familles Romain Cozic et le facilitateur administratif Mireille Chapus, qui encadre aussi l'atelier alphabétisation pour le travail qu'ils réalisent. C'est une équipe chaleureuse et dynamique qui sait accueillir, informer, accompagner et motiver son public.

Ce soir, vous aurez un aperçu de ce qui peut se faire à l'atelier cuisine. Je remercie René et toute l'équipe qui a travaillé pour nous, dans la bonne humeur habituelle !

Car si vous allez faire un tour à l'Art des Liens, vous y verrez des gens heureux !

Merci les Centres Sociaux !

Yvonne SAUZON
Conseillère municipale déléguée

Un mode d'animation et de délibération pour une progression du portage démocratique du projet fédéral

√ Afin de **renforcer l'implication des centres** dans le projet de la Fédération ardéchoise des centres sociaux, le conseil d'administration du 20 janvier 2011 avait pris comme les trois années précédentes la délibération suivante :

« DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE DE LA FEDERATION ARDECHOISE DES CENTRES SOCIAUX »

« Le conseil d'administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, soucieux du renforcement de la démocratie, d'un portage le plus collectif possible du projet fédéral et d'une plus grande implication de ses adhérents, souhaite pour les prochaines Assemblées Générales que les administrateurs et salariés des centres, qui portent les mandats de nos adhérents soient si possibles distincts des administrateurs fédéraux.

En effet l'Assemblée Générale est un moment particulier de la vie d'une association. C'est celui où les adhérents évaluent le travail accompli par le Conseil d'Administration (qu'ils avaient élu pour conduire le projet) et tracer les perspectives pour l'année à venir. Il nous semble donc important de pouvoir distinguer le porteur de mandats de nos adhérents (qui voteront à l'assemblée générale) de celui des administrateurs (qui témoignent de ce qu'ils ont réalisé et propose pour l'année suivante).

C'est pourquoi, par une délibération du Conseil d'Administration de la Fédération en date du 20 janvier 2011, la fédération, comme l'an passé, recommande vivement à ses adhérents de désigner comme représentants de leur structure à l'occasion de l'assemblée générale de la FACS, d'autres membres que ceux qui y siègent déjà comme administrateurs.

Par ailleurs nous vous rappelons la règle pour la désignation des mandants et des candidats qui nécessitent une décision de l'instance décisionnaire adéquat : le Conseil d'administration pour les élus associatifs, l'équipe des salarié pour les représentants des personnels. »

Nous constatons pour cette assemblée générale que le nombre de porteurs de mandats, administrateurs de la fédération est très nettement moins important que l'an passé 9% au lieu de 48% (hors institutions et membres de droits). C'est une avancée significative de la prise en compte du souhait du CA. Cela est peut-être du au fait qu'avec la réforme de nos statuts qui entérine cette proposition et la met à l'œuvre à partir de l'AG 2012, bon nombre de centre ont anticipé cette réforme.

Par ailleurs ont constate une bonne mobilisation pour cette Assemblée générale puis que 82 personnes ont au total participé à cette Assemblée générale,

√ Toujours pour poursuivre sur cet axe de travail de notre projet fédéral, et pour **permettre à chaque participant de l'assemblée quel que soit son statut d'être acteur des processus de décision de l'assemblée générale** nous avons conjugué vote statutaire (démocratie représentative avec porteurs de mandats désignés par leur centre) avec un mode d'expression de démocratie direct (vote de chaque participant, appelé ci-après vote complémentaire administrateurs sans mandats et invités). Afin de distinguer les votes (respect statutaire) les personnes se sont exprimées à partir de bulletins de votes de couleurs différentes pour les votes statutaires (vert) et pour les votes d'expression de démocratie directe (blanc), non statutaires.

√ **Par ailleurs, en conformité avec nos nouveaux statuts la majorité requise pour qu'une délibération soit acceptée est de 50% + 1 voix sur les suffrages exprimés blancs ou nul compris.**

Présentation du centre social de Privas par Hélène Payrastra, directrice du centre social

Notre centre social à tout juste un an

2010-2011, une année de structuration afin de développer le projet centre social.

Aujourd'hui, l'équipe du centre social travaille avec une équipe de 22 bénévoles, et l'ensemble des partenaires sociaux du territoire afin de mettre en œuvre :

- Des actions en direction des familles (Atelier parents/enfants, stage découverte théâtre, initiation aux arts du cirque, sorties familiales (Sortie à Arles : spectacle de rue autour du carnaval, prochaine sortie : Sète : visite de la ville et baignade...))
- Des activités collectives tel le réseau d'échanges et de savoirs, l'atelier cuisine, l'atelier mémoire en concertation avec la MSA, l'initiation à l'informatique, la danse folklorique, le chant, l'aquarelle, la « papothèque » (moments d'échanges et de partages), les ateliers alphabétisation...
- Des actions collectives ponctuelles (par exemple, L'Art des Liens en fête, 160 habitants de tous horizons, intergénérationnel, aide à l'animation du goûter des personnes âgées du CCAS...).

Des groupes de réflexion sont mis en place, **les Privadois sont invités à apporter leur contribution**. Il s'agit notamment de :

- **Mise en œuvre de l'annuaire des solidarités** (garde d'animaux, services entre habitants...). 6 services ont pu être rendus dans ce cadre, Le groupe d'habitants cherche à s'étoffer afin d'améliorer la communication sur ce projet.
- **Marche lutte contre la pauvreté** : groupe en lien avec un collectif organisé par la fédération ardéchoise des centres sociaux.
- **Projet week-end familles** : 12 mamans, 28 enfants s'organisent pour se rendre à Antibes et visiter le Marineland.
- **Groupe Communication** : création d'un site internet avec l'aide de la fédération ardéchoise des centres sociaux
- **Groupe Festivités** : organisation de moments festifs alliant convivialité et accès à tous, par la valorisation des compétences et savoirs de chacun.
- **D'autres groupes pourraient se constituer, le rôle du centre social étant d'accompagner les projets des habitants**

Le Personnel du Centre Social, c'est une petite équipe de Cinq personnes qui font fonctionner le centre social :

- une directrice, Hélène Payrastra, qui anime et coordonne l'équipe
 - un référent famille, Romain Cozic, chargé de développer principalement des animations familiales
 - une animatrice d'accueil, Isabelle Planchez,
 - une animatrice CAF, Mireille Chapus, chargée principalement de l'alphabétisation et intervient pour faciliter les démarches administratives
 - un agent d'entretien CAF, Marie-Noëlle Vidal
- Mais aussi une équipe de 22 bénévoles.

Intervention de Bernard Entressangle au titre de son mandat de membre du bureau de la fédération nationale qui annonce que le bureau de la FCSF du 15 avril avait conformément à la décision de la fédération ardéchoise décidé de reconnaître le centre social de Privas et que celle-ci serait présentée au conseil d'administration qui avait lieu aujourd'hui.

Élection des membres associés

Nous avons une candidature de membre associé à titre individuel, il s'agit de madame Clee Marylène, administratrice du centre social des Vans

La présidente propose de soumettre cette candidature au vote de l'Assemblée Générale

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	0	0	44

Marylène Clee est élue membre associé par 44 voix sur 44 suffrages exprimés

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	0	0	25

Rapport moral

√ **Anne-Catherine Barthelon**, présidente présente le rapport moral de l'année 2010. (Ci après le texte du rapport moral de notre présidente).

Pour commencer ce rapport moral j'emprunte une définition à Elena Lasida qui enseigne l'économie solidaire et le développement durable. Je la cite :

« Pour traverser les frontières il faut des passeurs. Il y a le passeur qui s'approprie le rêve du passager : celui qui aide les immigrés, rêvant d'une vie meilleure dans un autre pays, à traverser les frontières, souvent dans des conditions inhumaines et en leur demandant des sommes d'argent faramineuses. Mais il y a aussi le passeur qui libère et rend possible le rêve du passager : l'enseignant qui libère l'imagination de son étudiant. Il y a le passeur qui coupe les ailes et le passeur qui en donne. »

Je crois que nous sommes des passeurs qui donnons des ailes. Les passeurs que nous sommes n'indiquent pas le chemin, mais ils préfèrent mettre du lien, ouvrir le chemin, dire que la traversée est possible, qu'on peut y aller.

La fédération est un vrai « réseau » de passeurs : les professionnels, les bénévoles des centres. Notre réseau est fort des acquis et expériences individuelles, ce réseau est fort de toutes ses démarches collectives ; lorsqu'un centre partage son expérience avec un autre, il est un passeur, il lui donne les ailes du « possible ». Lorsqu'un bénévole en entraîne un autre, dans une activité, un engagement, il lui donne des ailes.

Notre réseau est fort de 2 passeurs, militants et engagés qui (vous en conviendrez), nous font prendre notre envol : Vanessa Jaume et Christian Dumortier, que je remercie chaleureusement aujourd'hui.

Pour revenir sur 2010 : elle a été l'année des enracinements :

Par le lien, nous avons **consolidé des actions** : si certains chantiers étaient restés au stade des balbutiements, ils ont trouvé un passage en 2010 : Jeunesse, Vieillesse, Solidarité

La réflexion sur l'éducation est en route : bénévoles et professionnels vont pouvoir s'engager sur un projet éducatif et une mise en œuvre dans chaque centre.

Par le lien nous avons **consolidé des ressources** ;

Humaines avec la création d'un poste de chargé de mission, celui de Vanessa.

Ressources adhérents : Avec l'accueil de 2 nouveaux centres ; l'association « revivre » est sortie du nid pour devenir membre actif de la fédération et même très actif notre vice président Alain Faucit vient des Vans ; les bénévoles ont porté la dynamique de la marche de lutte contre la pauvreté en juin dernier, Emmanuelle s'est engagée dans la démarche congrès ... La Volte volait déjà de ses propres ailes mais avec la mise en place d'un comité d'usagers, il devient membre de plein exercice

Annonay rencontre encore des difficultés qui rendent son vol un peu chaotique et difficile, affronter les vents contraires est fatigant pour les bénévoles et les professionnels, mais malgré tout une vraie dynamique s'est installée grâce à eux, le projet est porté collectivement, le CA retrouve sa place. En 2011 nous continuons avec le devoir d'intervention d'accompagner la restructuration.

Par le lien nous avons **consolidé le fonctionnement de l'association**,

En effet les partenaires sont des passeurs pour nous cette fois : ils accompagnent nos projets. Le conseil Général, la CAF, et la MSA continue de nous faire confiance, d'être nos passeurs, de nous alerter quand il le faut.

Je remercie pour leur accompagnement constant Sélima Guittouni, Marie-Noëlle Laville, Dominique Chauvet, Jean-Pierre Andreux.....

Le Conseil d'administration est toujours très mobilisé, et le bureau très actif. Nous souhaitons pour 2011 travailler encore plus « solidairement » en construisant une gouvernance associative plus partagée.

Je remercie également Daniel Benassy et Paul Bombrun, nos administrateurs Caf très présents et actifs.

Mais cette année 2010 a été très marquée par les différentes luttes que nous avons menées poussés par des convictions personnelles, par l'intérêt collectif, et aussi pour beaucoup poussés par l'énergie du désespoir parce que vivre devient trop dur, que le quotidien est une épreuve. Pussions nous espérer l'année prochaine à cette date une politique plus sociale et moins sécuritaire, une politique plus juste et plus égalitaire, moins centrée sur le gain et

les richesses ; Pour que notre regard sur la « crise » se transforme, que cette crise nous fasse « réinventer » le lien.....

Nous sommes tous faits de frontières : nos origines, notre culture, nos croyances, notre quartier ; en acceptant l'idée d'une traversée quotidienne de nos propres frontières nous pouvons accepter de repenser l'économie et notre perception de la production, passer de la dépendance à l'inter dépendance ...Et nous pourrions pratiquer l'économie solidaire, en ce sens qu'elle prend en compte la proximité du lien, qu'elle nous pousse vers la qualité relationnelle de la vie.

Nous ne pouvons tolérer qu'une partie croissante de la population soit mise de côté, car nous croyons en la capacité de chacun de pouvoir agir. Encore faut-il nous en donner les moyens. Ce sont les valeurs de notre charte que nous devons faire vivre : dignité humaine, solidarité, démocratie. Tout habitant de nos territoires est capable de réfléchir, d'être solidaire, de décider. C'est à nous d'inciter, d'entraîner, d'aider, pour mieux vivre ensemble, c'est un défi majeur face au délitement sociétal actuel.

C'est pourquoi nous avons souhaité pour cette Assemblée générale partager autour des thèmes de la solidarité et de la jeunesse

Mme Finiels vice présidente Vice Présidente du conseil général en charge de la solidarité nous rejoindra, pour nous accompagner pour ce temps de débat,

En 2011 nous chercherons ensemble à **consolider notre projet fédéral**.

Il s'agit dès le mois de septembre de renouveler ce projet dans le cadre d'une démarche partagée avec notre réseau régional.

Grâce au réseau nous avons travaillé conjointement avec les fédérations de la Loire, L'Isère et l'Ain. Nous espérons une concrétisation en 2011 avec la signature d'une convention URACS/CARSAT, qui permettrait aux centres de mieux accompagner cette période de vie, parfois difficile

Le vieillissement de la population est plus fort en Ardèche que dans les autres départements de la région Rhône-Alpes pour beaucoup de personnes âgées, des femmes en majorité, la précarité aussi est très fréquente, il y a risque de repli sur soi-même.

Nous connaissons mieux le public plus jeune, mais nous serons vigilants en 2011 à construire un projet pédagogique commun.

Et pour rajouter à toutes ces perspectives de travail collectif, nous nous engageons dans la démarche congrès initiée par la fédération nationale

Les perspectives 2011 auront nous le souhaitons, toutes la même couleur, la même inspiration, le même souffle : celui de la solidarité, du lien.

RESOLUTION N° 1

Après avoir entendu le rapport moral et d'orientations présentées par la présidente, l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	0	0	44

Le rapport moral est adoptée par 44 voix sur 44 suffrages exprimés (100%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	0	0	25

Intervention d'Alain Faucuit, Vice président de la fédération

La question essentielle posée par l'intervention d'Alain Faucuit : La FACS et les centres sociaux ont-ils vocation à s'engager et à se mobiliser sur des questions sociétales telles le Gaz de Schiste ?

En partant de l'expérience du centre social revivre, les élus du centre social, son conseil d'administration, les élus sur le territoire ainsi que les habitants se sont fortement mobilisés autour de la question de l'exploitation du gaz de schiste.

Le centre social se trouvant au cœur des problèmes se posant pour les habitants sur un territoire est forcément impliqué, lui appartient-il de prendre position ?

On peut chercher des pistes à cette question dans notre charte, il est clair que ces prises de position doivent être en harmonie avec les valeurs portées par l'éducation populaire, on peut aussi être « favorisateur » d'une réflexion plus poussée quand les problèmes sont posés :

Si l'exploitation du gaz de schiste provoque une mobilisation qui peut apparaître légitime, nous pouvons nous interroger sur ce qui se passera si demain l'exploitation est abandonnée en France pour être délocalisée en Russie ou en Chine ?

Est-ce qu'un problème n'existe plus sous prétexte qu'il ne se pose plus à notre porte et que l'on décide d'aller porter atteinte à d'autres territoires sur lesquels nous ne vivons pas ? Là où nos maisons ne perdront pas de valeur car rien n'aura dévalorisé nos sites ?

Et qu'en est-il de notre capacité à mobiliser sur les grandes questions telles que la précarité ou la question des jeunes ? Qu'en est-il de notre capacité à encourager le pouvoir d'agir des habitants, la prise en compte collectivement de réflexions et d'actions sur ces problèmes majeurs ?

Rapport d'activités

√ **Christian Dumortier**, présente la manière dont est construit le rapport d'activité (annexe 1). Il précise que comme l'an passé, le rapport d'activité qui vous est présenté s'articule donc autour des 5 orientations de notre projet:

- ◆ Développer une forme d'action qui qualifie les projets
- ◆ Accompagner les centres sociaux "au fil de l'eau" et dans les mutations en cours
- ◆ Renforcer le portage politique du projet « centre social »
- ◆ Construire un fédéralisme actif et participatif
- ◆ Promouvoir et défendre les valeurs et le projet « centre social »

Ce rapport a pour objectif de permettre à chaque acteur de notre réseau de pouvoir mesurer son avancée (dans sa mise en œuvre, mais aussi son impact sur notre département, dans les territoires sur lesquels œuvrent nos adhérents, dans notre association). Quatre pictogrammes (page 2 du rapport d'activité) permettent de visualiser l'avancée de notre action. Ces pictogrammes sont à comprendre comme des indicateurs de tendance. Ce sont les administrateurs fédéraux qui lors du conseil d'administration du 20 janvier 2011 ont qualifié l'avancée du projet fédéral.

√ Suite à cette présentation, le groupe de préparation de l'assemblée générale a choisi de présenter les actions qu'il jugeait emblématiques du travail réalisé en 2010 dans le cadre des actions enfance et jeunesse mise en place par la fédération. Cette présentation est réalisée par Fabienne Capon, Katia Hernandez, Marc Bardy, Guillaume Le Negaret sous une forme de quiz auquel les participants de l'AG sont amenés à participer

A la suite de cette présentation par table, les participants à l'AG sont invités à répondre à la question suivante:

- Pour vous, administrateurs, bénévoles, professionnels, partenaires des centres sociaux quelle est la spécificité d'une animation enfance jeunes portée par des centres sociaux?

Chaque table affiche ensuite sa production dans la salle, les participants peuvent aller lire l'intégralité des productions. Ce sont celles-ci qui sont reproduites ci-après

Table 1

Apprendre à vivre ensemble avec nos différences

Accès aux loisirs et à la culture pour tous

Construire avec les enfants et leurs parents des projets éducatifs et citoyens

Faciliter et contribuer aux liens intergénérationnels

Initier aux pratiques démocratiques après un préalable de concertation (rôle facilitateur des animateurs)

Table 2

Créer des activités collectives

Prendre en charge l'accompagnement de leurs projets

Pouvoir sortir de son quartier

Rencontrer d'autres jeunes et favoriser la mixité

Un espace intergénérationnel

Un lieu d'apprentissage et d'expérimentation de la vie sociale

Un lieu et des moyens de découvrir le monde: culture, voyage ... donc d'apprentissage

Un lieu d'éducation populaire

Table 3

Partager les valeurs qui sont les nôtres avec les plus jeunes : dignité, solidarité, démocratie

Un lieu d'épanouissement

Vivre des expériences, s'ouvrir au monde, créer, ressentir des émotions

Vivre ensemble

Réaliser des apprentissages de la vie, apprendre le respect.

Favoriser l'égalité des chances

Se prémunir, participer à des actions de prévention

Défendre la laïcité; la mixité par la pédagogie

Rendre les enfants critiques

Table 4

Être à l'écoute de leurs attentes et préoccupations
Accueillir les enfants en impliquant les parents
Bien vivre ensemble par le jeu
L'éducation à la citoyenneté
Construire les projets avec les enfants et leurs familles
Des outils différents du système éducatif traditionnel : ludique, groupe, prise en compte de l'individu ..
Apporter une vision différente et oser rêver le monde
Construire le projet éducatif en lien avec le projet social du centre et en cohérence avec le territoire
Offrir un autre rapport à « l'adulte éducateur »

Table 5

Développer du pouvoir d'agir
Vivre ensemble
Se respecter, se connaître
Partager des expériences
vivre des moments agréables, ludiques en collectivité
Construire des projets ensemble et les réaliser
Un espace de paroles « échange »
Un lieu de création
Faire passer les valeurs de la charte des centres sociaux
Parité – égalité
Transmission d'une mission éducative

Table 6

Épanouissement et bien être des enfants
Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs et les aider à prendre des décisions
Être accompagnateur de projets et favoriser ces initiatives
Être un lieu ouvert dans son environnement et sur les autres
Collaborer au rôle éducatif des parents
Rendre citoyennes

Table 7

Rendre les enfants plus autonome, plus responsable / critique
Le dynamisme des animateurs formés et la variétés des activités proposées, accessible à tous
L'accès à la culture
L'intergénérationnel dans la relation éducative
L'expérience du collectif et de la solidarité
Le travail en réseau
L'éducation à la citoyenneté
La coopération sur l'ensemble du territoire
La transversalité au sein des différents services des centres sociaux

Table 8

Accueillir tous les enfants et jeunes (mixité sociale)
Faire se rencontrer les enfants et jeunes (rencontre inter centres, sortir du territoire)
Apprentissage de la citoyenneté, de la vie collective
Ne pas être un lieu que de loisirs
Adapter les méthodes éducatives à la l'âge des enfants
Être inscrit dans un réseau partenarial, au sein de la fédération mais aussi avec d'autre partenaires

RESOLUTION N° 2

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2010 présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	0	0	44

Le rapport d'activité est adopté par 44 voix sur 44 suffrages exprimés (100%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	0	0	25

Rapport financier

√ **Bernard Entressangle**, trésorier présente le rapport financier de l'année 2010 et le budget prévisionnel 2011 (annexe 2)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010

Le compte de résultat 2009 fait apparaître un résultat de + 20 188.43 Euros. Ce résultat positif résulte pour l'essentiel :

– De la reprise de la dotation pour investissement de 18 544.71 Euros (cette dotation avait été créée dans l'objectif de réaliser des travaux dans les locaux du Teil. Depuis nous avons quitté Le Teil, cette dotation n'a plus lieu d'être. Dans les résolutions financières nous vous proposerons d'en affecter une partie à une provision pour le congrès de 2013, l'autre partie à une réserve de trésorerie).

– D'un résultat de l'exercice comptable de 1 643.72 euros que nous vous proposons d'affecter au report à nouveaux

On peut noter un écart entre le prévisionnel et le réalisé de 44 431.86 euros.

Celui-ci est lié pour l'essentiel à la non mise en place du projet vieillissement dans sa phase action (recherche-action) qui a pris plus de temps que prévu et devrait se finaliser courant 2011.

Ceci se traduit dans nos comptes de la manière suivante coté dépenses :

- Compte 621402 convention facs /Cs : -2670€ (nous n'avons pas passé de convention avec des centres pour la mise en œuvre de ce chantier)
- Compte 622000 Rémunération d'intermédiaire : -7 600€
- Compte 628280 Autres services : -20 001€

Et du côté des produits par les non réalisations suivantes :

- Compte 706000 Produits des services rendus : -6 000€ (vente de formation)
- Compte 708210 FNDVA : -8 000€ (nous avons obtenu du FNDVA une subvention de 10 000€, comme souhaité pour l'expérimentation du projet vieillissement. Mais compte tenu du retard dans cette action, nous avons demandé à pouvoir en reporter une part importante sur 2011. C'est donc un produit perçu d'avance de 8 000€ que nous retrouverons en 2011, qui explique cette différence.
- Comptes 742500 Autres subventions : -22 446.20€. Du fait du retard du chantier nous n'avons pas cherché en 2010 de financements autres.

Sur les autres comptes on peut noter coté charges :

*Compte 604000 Achats étude et prestation : une baisse de 12 714.63€. ce compte est celui sur lequel passe les frais liés à l'hébergement et aux pensions des mini séjours. Le choix de ne plus être en pension complète et en camping explique cette baisse, qui à par contre une incidence sur le compte alimentation de +895.17€.

*Compte 615000 Entretien : -1 455.00€, pas d'entretien de véhicules en 2010.

*Compte 618200 Frais de formation : +908€. Participation de bénévoles aux formations « vieillissement » et « création de sites » initié par la FCSF

*Compte 623600 Catalogue et impression : -3 500€ pas de publication en 2010

*Compte 628130 Fonds de formation des Bénévoles Région Rhône-Alpes : +4 000€. Il s'agit de la cotisation à ce nouveau fonds de formation, mais elle est contrebalancée par une recette du même montant de la FCSF qui apparaît dans les produits exceptionnels

* Comptes 672000 charges sur exercices antérieur : +5 786.36€ il s'agit principalement de :
Macif + 38.25€
Solange Vialle (intervenante supervision FSL) +500€
FCSF (Journée professionnels Lille) + 204€
Pierre Laurent (comptable de la fédération en 2009) + 873.08
Rattrapage provision retraite Dumortier + 3012€

* Pour les taxes et charges de personnels le réalisé est conforme avec le prévisionnel

Coté produits

* Compte 708400 mise à disposition de personnels facturés : nous avons vendu plus de prestation que prévu par la participation du délégué à une formation organisée par l'Uracs dans l'Ain.

* Compte 740320 DDJS : -4 000€. Nous comptons sur des subventions de la DDJS pour les séjours enfance et ados, mais celle-ci a fait le choix de ne pas financer ce type d'actions.

* Compte 742031 Fonjep : une hausse de 878€. En effet nous avons sollicité et obtenu un nouveau poste Fonjep à mi-temps, avec effet à compter du 1^{er} octobre 2010.

* Compte 708901 FSCF Fonds Mutualisé : Nous avons sollicité et obtenu de la FCSF un fonds mutualisé de 15 000€ en 2010, pour accompagner la montée en charge de la fédération et le recrutement d'une chargée de mission.

* Par ailleurs les subventions des partenaires de notre convention pluriannuelle sont conformes aux prévisions, à un montant global de 74 000€, soit comme prévu + 17 000€ par rapport à 2009.

Coté Bilan on peut remarquer :

* Le remboursement total du prêt à l'ASA et une réduction forte de ses dettes.

* La reprise de la dotation pour investissement d'un montant de 18 540.71€ comme expliquée plus haut.

Pour les autres comptes, grande stabilité du bilan

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2011 prend acte :

* De la mise à disposition du délégué auprès du centre social Seibel pour y assurer un intérim de direction (contre remboursement des frais par le gestionnaire) et de l'augmentation du temps de travail de la chargée de mission pour maintenir notre niveau de prestation.

* De la hausse de travail lié au marché public d'accompagnement social au logement (plus de demande d'accompagnement, introduction des enquêtes prévention des expulsions, plus de lots) qui augmente le coût de notre convention avec l'Uracs de + 2 750€ pour faire face à un accroissement important du secrétariat. Il convient toutefois de noter que les coûts supportés par la fédération dans le cadre de ce marché public sont intégralement pris en charge par les frais de gestion.

Il est équilibré à un montant de 231 710€, sans reprise sur provisions et avec une hausse des cotisations adoptée lors de l'AG 2008 (le taux d'appel pour les centres sociaux passerait si vous adoptez cette proposition de 0.357 pour la part inférieure à 430000 euros à 0.407 et de 0.057 à 0.065 pour la part supérieure à 430000 euros).
La cotisation plancher passant par ailleurs de 513€ à 585€.

On peut aussi noter une diversification de nos sources de financement espérées, qui si elles sont réalisées nous permettrons d'engager les actions autour de l'accompagnement du vieillissement à la hauteur souhaitée.

Le Trésorier Bernard Entressangle

RESOLUTION N° 3

Après avoir entendu la présentation des comptes de résultat et de bilan 2010 par le Trésorier de la Fédération, l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat 2010 et le bilan arrêté à la date du 31.12.2010, et donne son quitus plein et entier au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2010.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	0	0	44

Le résolution N°3 est adoptée par 44 voix sur 44 suffrages exprimés (100%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
1	0	0	24

RESOLUTION N° 4

Après avoir entendu la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat (positif) de l'exercice 2010 de +20188.43 Euros de la manière suivante :

+ 1 643.72€ au report à nouveau, ce qui portera le montant de ce compte à la somme de 22 314.34 Euros.

+ 8 544.71€ à un comptes de provision pour le congès de 2013 ce qui portera le montant de ce compte à la somme de 8 544.71 Euros.

+10 000€ aux réserves de trésorerie ce qui portera le montant de ce compte à la somme 10 000.00 Euros.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	1	0	43

Le résolution N°4 est adoptée par 43 voix sur 44 suffrages exprimés (97,73%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	0	0	25

RESOLUTION N° 5

Après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel pour 2010 par le Trésorier l'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	1	0	43

Le résolution N°5 est adoptée par 43 voix sur 44 suffrages exprimés (97,73%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	0	0	25

RESOLUTION N° 6

L'Assemblée Générale décide de poursuivre la hausse des cotisations adoptée lors de l'AG 2008.

Pour les centres sociaux, conformément aux règles de calcul de la FCSF, le taux d'appel départemental passera de 0.357 pour la part inférieure à 430000 euros à 0.407 et de 0.057 à 0.065 pour la part supérieure à 430000 euros.

Pour les autres associations appel sur une somme de 585 Euros les autres adhérents.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
0	0	4	40

Le rapport moral est adoptée par 40 voix sur 44 suffrages exprimés (90,91%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	1	0	24

Élection du Conseil d'Administration

La présidente procède ensuite à l'élection à bulletins secret du conseil d'administration selon les règles adoptées (statuts et règlement intérieur)

Sont candidats :

Collège des usagers

Audibert Agnès (CS Valgorge)
Bonin Maryse (CS Valgorge)
Bernié Philippe (CS Tournon)
Carret Françoise (CS Tournon)
Ferre Yves (CS MJC La Voulte)
Glas Josie (CS MJC La Voulte)
Faucuit Alain (CS Les Vans)
Champion Emmanuelle (CS Les Vans)
Vallet Anne (ACALJ Aubenas)

Collège des professionnels

Haond Sébastien (CS St Agrève)
Piel David (CS Valgorge)
Timbert Gérard (CS Le Pouzin)
Julou Christine (CS Tournon)
Payrastre Hélène (CS Privas)
Duret François (ACALJ Aubenas)

Collège institutionnels

Pas de candidat

Collège des membres associés à titre individuels

Clee Marylène (CS Les Vans)

L'élection des administrateurs de la fédération se faisant par collège, seuls sont invités à voter les mandats de nos adhérents et les membres associés pour leur collège (il n'y a pas de vote complémentaire pour l'élection des administrateurs)

Résultats de l'élection

Collège des usagers 25 votants,

Audibert Agnès (CS Valgorge) est élue par 24 voix pour et 1 voix contre
Bonin Maryse (CS Valgorge) est élue par 24 voix pour et 1 voix contre
Bernié Philippe (CS Tournon) est élu par 24 voix pour et 1 voix contre
Carret Françoise (CS Tournon) est élue à l'unanimité
Ferre Yves (CS MJC La Voulte) est élu par à l'unanimité
Glas Josie (CS MJC La Voulte) est élue à l'unanimité
Faucuit Alain (CS Les Vans) est élu à l'unanimité
Champion Emmanuelle (CS Les Vans) est élue à l'unanimité
Vallet Anne (ACALJ Aubenas) est élue à l'unanimité

Collège des professionnels 14 votants

Haond Sébastien (CS St Agrève) est à l'unanimité
Piel David (CS Valgorge) est élu par à l'unanimité
Timbert Gérard (CS Le Pouzin) est élu à l'unanimité
Julou Christine (CS Tournon) est élu à l'unanimité
Payrastre Hélène (CS Privas) est élu à l'unanimité
Duret François (ACALJ Aubenas) est élu à l'unanimité

Collège des membres associés à titre individuels 1 votant

Clee Marylène (CS Les Vans) est élu à l'unanimité

Atelier – échanges avec la direction de la solidarité du Conseil Général de l'Ardèche

Intervention de Martine Finiels, Vice présidente du conseil général en introduction au temps d'atelier

Les lois de décentralisation ont positionné le Conseil général comme chef de file de l'action sociale sur le territoire départemental en sachant que les missions sociales constituent sa première compétence et aussi le poste de dépenses le plus important de la collectivité.

La volonté de l'exécutif départemental est de travailler activement au développement du territoire ardéchois et l'action sociale est une composante majeure de ce développement. Son objectif est en effet de permettre à chaque ardéchois d'avoir des conditions de vie décente, d'être intégré dans la communauté et de vivre en harmonie avec son environnement.

Pour y arriver, nous avons la volonté de prendre appui sur l'ensemble des forces de proximité, acteurs sociaux de toutes institutions, agents de développement, élus locaux et d'inscrire l'action de nos propres agents dans cette dynamique.

Le travail initié pour construire les schémas sociaux regroupés dans un schéma unique a été conduit dans cet esprit et cette approche sera confortée dans l'élaboration des prochains schémas.

C'est aussi dans cet objectif que nous renforçons notre démarche pour accompagner les communes dans la prise en compte du volet social lorsqu'elles se regroupent en intercommunalités et que nous les encourageons fortement à s'organiser dans le cadre d'intercommunalités sociales.

L'Ardèche n'est pas un département riche mais elle est riche de la volonté des acteurs de travailler ensemble pour le développement de son territoire et le bien-être de ses habitants.

Cette volonté s'est vérifiée dans la réponse apportée par les centres sociaux à la demande de la collectivité pour développer le partenariat existant dans le cadre de l'élaboration du Pacte territorial d'insertion et de sa mise en œuvre. Dans cette démarche, notre objectif est de travailler avec vous pour favoriser l'accès de personnes en situation d'exclusion dans les actions que vous conduisez, mais aussi de prendre appui sur votre savoir faire et votre large implantation locale pour organiser la représentation des bénéficiaires du RSA dans la vie publique.

Christian nous donne quelques chiffres clés de la précarité en Ardèche et en France

Evolution des accompagnements sociaux liés au logement

Depuis le dernier marché public qui couvrait la période 2008-2010 le cg07 avec son renouvellement a augmenté les possibilités d'accompagnement de 45%

Interventions du fonds unique logement

Année	NOMBRE DE dossiers déposés	NOMBRE DE DOSSIERS AIDES	Nombre d'aides versées	Familles concernées
2009	3832	2202	2749	2064
2010	3801	2594 +18%	3258 +18.5	2323 +13%

- Ménages ayant sollicité plusieurs fois le FUL en 2010 : 271 contre 138 en 2009

Ces données permettent de mettre en évidence les points suivants :

Le nombre de dossiers instruits a légèrement baissé entre 2009 et 2010. Par contre, les familles concernées par ces demandes, le nombre de dossiers aidés et le nombre d'aides versées ont nettement progressé (+ 18%). Ceci signifie que le règlement intérieur du fonds a pu prendre en compte davantage de ménages ceux ci correspondant davantage aux critères d'intervention définis et qui visent à aider les ménages dont les revenus sont inférieurs au SMIC. 77% des demandes d'aides concernent le maintien dans le logement et visent à régler soit un impayé de loyer ou d'assurance soit une dépense liée à l'énergie.

On observe un accroissement sensible des ménages qui bénéficient de plusieurs aides du Fonds au cours d'une année. A ce titre il est important d'observer la forte progression des aides liées à l'énergie

Comparatif 2010/2009

+21% pour l'électricité avec une augmentation de 30 % des dépenses.

+52 % pour le fioul

+8% pour le gaz

Taux de chômage

	Ardèche	Rhône alpes	France
2008	7.8	6.2	7.3
2010	9.5	8.4	9.3

Part des ménages imposés

	Ardèche	Rhône alpes	France
	49.2	57.5	54.8

-14.25%/ chiffres nationaux et -16.71% chiffres régionaux

Revenus net par ménages

	Ardèche	Rhône alpes	France
	19503	23417	22743

RSA

+17.34% d'augmentation entre 2007 et 2010

Création d'emploi

2009 a été une année record pour la création d'emploi en Ardèche 2648 mais 55.1 le sont sous statuts d'auto entrepreneur

Et puis il faudrait ajouter le cout de la location ou de l'achat de l'habitation qui représente une part très importante du revenu des ménages (31.6% avec son équipement) pour comparatif l'alimentation représente 13.6%

Le recours au crédit revolving très efficace dans ses sollicitations

COUT ENERGIE

Gaz

Abonnement

9.83/mois en 2006, 12.61/mois en 2010 soit +28.3%

Prix Kwh

0.034 en 2006, 0.042 en 2010 soit +23.5%

Evolution du smic

Il est passé de 8.27 brut horaire à 9E de 2006 à aujourd'hui soit une hausse de 9.19%

Madame Finiels complète

L'action sociale est le premier poste du Conseil Général, les schémas sociaux étaient très divers jusqu'en 2008, depuis nous nous orientons vers la construction d'un schéma social unique ce qui peut donner un outil aux communes pour s'organiser en interco-sociales, ce à quoi nous les encourageons.

L'Ardèche c'est 12,65 % du territoire de Rhône-Alpes / 5,10 % de la population de Rhône-Alpes

0,87 % du territoire national / 0,49 % de la population française

- Un territoire encore fortement agricole par rapport à la moyenne régionale ou nationale, malgré un déclin constant depuis des années
- Une forte proportion de retraités
- Des revenus peu élevés
- Un taux de chômage élevé

Mais c'est aussi un territoire qui a de nombreux atouts.

Après cette intervention de madame Finiels L'AG est invité à répondre à ces trois questions :

- 1 Comment être plus attentifs aux questions que posent la précarité ?
- 2 Quels types d'actions peut-on développer envers ces personnes en grande précarité ?
- 3 comment accompagner le dialogue entre les habitants (non seulement avec ceux en grande précarité mais aussi tous les autres) et les institutions ?

Idées évoquées :

Table 1 : comment changer le regard que l'on a sur la pauvreté ?

Comment créer les conditions pour entrer en contact ? (Lien entre pauvreté et isolement).

Réactiver les liens de voisinage, préserver les services publics ayant une fonction de veille sur le territoire (facteur par exemple)

Rassembler les différents acteurs associatif compétents (croix rouge, secours pop restos du coeur etc ...)

Se donner les moyens d'aller vers... Faire connaître l'existant, alimenter une veille attentive.

Public jeune = revendication peut-être plus facile...

Pour la population vieillissante = gêne pudeur face à la pauvreté.

Créer des lieux d'accueils, réfléchir sur la place des aîeux (dans le sens culturel du terme.)

Table 2 : Recenser les besoins, les propositions des gens vivant ces situations de précarité = cahier de doléances.

Les multiplier pour qu'elles fassent écho.

Travailler par niveau = Problématiques locales traitées au niveau du quartier, de la commune.

Mettre en action les acteurs de terrain.

Etre passeur d'informations...

Table 3 : Par un travail avec l'environnement du centre social.

Établissement scolaires, centres médico-sociaux, les associations caritatives, les fournisseurs de services (EDF-GDF).

Les bailleurs sociaux, les comités de quartiers.

Se poser la question : Que peut-on faire ? Comment le faire ? Pourquoi le faire ? Avec qui ?

Rencontrer les personnes (un des objectifs étant la création d'un collectif pour défendre une ou deux idées...)

Table 4 : Pudeur ? Honte ? Méconnaissance des droits ?

Aller à la rencontre... Multiplier les comités de quartiers, les actions au plus près des habitants, informer sur les droits, développer les liens avec la permanence des services administratifs au sein des centres sociaux.

Accompagnement technique et financier des centres sociaux pour des projets de médiation local et des « facilitateurs » administratifs. Rencontres régulières avec les mairies.

Table 5 : Favoriser et organiser l'émergence d'une parole collective et l'accompagner jusqu'à devenir force de revendications, de propositions, d'actions.

Le centre social doit sortir de ces murs et aller au plus près des lieux de vie des personnes en situation de précarité par des actions ou de simples échanges.

Table 6 : le rôle des centres sociaux peut être de faire remonter le besoin de travailleurs sociaux sur le territoire.

Qui sont formés pour répondre aux besoins de ces personnes en grande précarité.

Table 7 : Accompagner à la création des collectifs d'actions. Le centre social est un médiateur, il peut accompagner individuellement mais aussi collectivement des actions et des projets.

Donner un sens au mot précarité ? Identifier les lieux et les personnes en situation de précarité. Redonner envie de créer du lien social, se doter d'outil et de moyens pour y arriver.

Informations et découvertes

Sylvaine Anthouly et Sylvie Oehlenschlager, membres du groupe d'organisation de l'université d'été, nous lise un poème de Pablo Neruda et nous invite à venir à Crupies (26) participer à cette rencontre sur le thème des résistances

Il meurt lentement
Celui qui ne voyage pas,
Celui qui ne lit pas,
Celui qui n'écoute pas de musique,
Celui qui ne sait pas trouver grâce à ses yeux,

Il meurt lentement
Celui qui détruit son amour propre,
Celui qui ne se laisse jamais aider,

Il meurt lentement
Celui qui devient esclave de l'habitude
Refaisant tous les jours les mêmes chemins.
Celui qui ne change jamais de repère,
Ne se risque jamais à changer la couleur de ses vêtements
Ou qui ne parle jamais à un inconnu

Il meurt lentement
Celui qui évite la passion
Et son tourbillon d'émotions,
Celles qui redonnent la lumière dans les yeux
Et réparent les cœurs blessés

Il meurt lentement
Celui qui ne change pas de cap
Lorsqu'il est malheureux au travail ou en amour,
Celui qui ne prend pas de risques pour réaliser ses rêves,
Celui qui pas une seule fois dans sa vie
N'a fui les conseils sensés

Vis maintenant.
Risquer toi aujourd'hui.
Agis tout de suite.
Ne te laisse pas mourir lentement.
Ne te prive pas d'être heureux.

Pablo Neruda

Christian rappelle que la fédération invite un bénévoles par adhérent à participer à ce temps annuel de ressourcement et de découverte.

Nos partenaires réagissent

Madame Mauricette Crouzet, remplaçante de Michel Teston, sénateur de l'Ardèche

Je tiens tout d'abord à excuser Michel Teston qui ne peut être à Privas cet après-midi. Il m'a cependant confié le soin de vous transmettre toute sa sympathie pour votre action.

J'ai eu grand plaisir à être parmi vous aujourd'hui pour assister à votre assemblée générale. J'ai suivi vos débats avec la plus grande attention. J'ai constaté une grande richesse dans vos propos votre engagement envers autrui, dans un objectif commun de transformation sociale.

Je remercie donc Anne-Catherine Barthelon pour son invitation qui me permet de partager un moment fort de la vie de votre fédération.

Les centres sociaux sont des lieux d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par nos concitoyens, en lien avec leur territoire. Caractérisé par une capacité d'adaptation et de réactivités, vous êtes un acteur privilégié pour faire vivre les politiques au niveau local.

Les conséquences de la crise qui n'en finissent pas de sévir -plan sociaux, emplois précaires- induisent une importante paupérisation. Nous constatons une très forte augmentation des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. En 2007, 3,4% des français s'estimaient très pauvres. En 2010 ce chiffre a triplé.

Ce phénomène de précarisation est accentué par la politique du gouvernement. Augmentation des tarifs de l'énergie, baisse des aides et de la solidarité (franchises médicales, baisse des dotations en faveur du logement social -moins 30% en 2011 par rapport à 2010).

Vos actions permettent de réduire autant que possible le désespoir qui naît de cette précarisation et tout en maintenant le lien social, nécessaire dans la vision que nous nous faisons de notre société et du vivre ensemble.

Le vivre ensemble est également remis en cause par la montée du racisme et la négation des valeurs fondant notre république. Cette déstabilisation du vivre ensemble induit une souffrance pour nos concitoyens, menace notre cohésion sociale plurielle et dynamique. La montée du vote pour l'extrême droite, résultante de la crise économique et de la stigmatisation des plus pauvres d'entre nous, des sans papiers, les sans logis, les sans emplois, en est malheureusement un exemple.

Face à ce constat, vous opposez votre engagement dans l'éducation populaire, en organisant des moments de rencontre, repas partagé dans le cadre de la journée de la femme à Tournon et des actions fortes telle que la marche pour la dignité et contre la pauvreté?

Afin de répondre à la paupérisation qui est une réalité dans notre nation et à la remise en cause du vivre ensemble, le gouvernement a fait le choix d'une baisse des possibilités de financements des associations par les collectivités locales.

– Quelle sera la conséquence de la suppression de la clause de compétence générale dans le cadre de la réforme territoriale, pour le financement des centres sociaux par les conseils régionaux et généraux?

– La refonte de la fiscalité directe locale (dont la suppression de la taxe professionnelle), réduira les capacités de financements des communes,

– Dans le cadre du dispositif interministériel du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), la direction générale de la cohésion sociale finance des postes d'animation qui constituent des aides au projet associatif par l'emploi de professionnels qualifiés. Ceux-ci font l'objet d'importants cofinancements au niveau local contribuant ainsi à rendre possible des interventions multiples dans le champ de la prévention, de l'exclusion et du maintien du lien social.

Bien que le nombre de centres sociaux ait augmenté nationalement, cette enveloppe n'a pas progressé depuis dix ans. Le projet de loi de finances pour 2011 prévoit qu'une somme de 4,7 millions d'euros soit affectée par la DGCS aux postes Fonjep. Elle était de 12,3 million d'euros en 2008, correspondant à une aide attribuée à 1690 postes, soit en baisse de 62%. Cette dernière remet en cause le financement des postes Fonjep, c'est à dire les postes permanents de vos structures fragilisant la pérennité de celles-ci.

– Par ailleurs la manière dont la directive européenne sur les services a été transposée en droit français, favorise une marchandisation des services à la personne, lors des appels d'offres pour des délégations de services publics.

Face au besoin croissant du développement de vos activités, ces baisses de financement impacteront malheureusement votre capacité à intervenir dans la mise en œuvre des politiques de prévention, de lutte contre les exclusions, les discriminations et de maintien de la cohésion sociale.

Le groupe socialiste au Sénat, dont Michel Teston est membre, s'est vivement opposé, à la suppression de la taxe professionnelle, à la réforme territoriale et à la transposition libérale de la directive services.

Par ailleurs, lors de l'examen du projet de loi de finances du gouvernement pour l'année 2011, le groupe socialiste du Sénat a demandé au Gouvernement de revenir à une politique budgétaire prenant mieux en compte les besoins des centres sociaux et socioculturels. Celui-ci a préféré persévérer. Dans ces conditions les sénateurs spécialistes se sont opposés à ce budget restrictif envers les centres sociaux.

Ils considèrent en effet, comme nécessaire de soutenir les centres sociaux, dont l'existence et les services aux familles sont parfois mis en péril par la remise en cause silencieuse des dispositifs d'aides publiques.

Je salue et félicite toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou un autre, contribuent au bon fonctionnement des centres sociaux avec une mention particulière pour Anne-Catherine Barthelon qui préside votre fédération et les nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

A un moment où les inégalités se creusent, où le lien social se défait, où la société se fragmente, vous faites partie de ceux qui participent à la cohésion de la société, qui retissent du lien social, qui jouent un rôle de maillage indispensable contre les égoïsmes.

En conclusion, je citerai Albert Camus « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».

L'action de votre fédération démontre chaque jour que cette vérité mérite que l'on s'y consacre pleinement

Monsieur Daniel Benassy vice président de la Caf du Haut-Vivarais, au nom des deux CAF de notre département réaffirme le soutien des CAF à la fédération départementale et aux centres sociaux, dont les CAF sont un des partenaires financiers principaux après la collectivité locale de référence. Il nous encourage à être pertinent dans notre travail d'évaluation pour démontrer le bienfondé de notre action.

Madame Martine Finiels, souligne la grande participation des centres sociaux en ce qui concerne l'insertion des personnes en grande précarité sur le territoire notamment par le biais de leur participation aux PTI-PTLI.

Le besoin de créer du lien, de faire des passerelles de travailler à la mobilisation peut aussi aboutir à la création de « lieux ressources ».

L'ordre du jour étant terminé, **Anne-Catherine Barthelon**, présidente de la Facs, remercie l'ensemble des participants de leur présence active tout au long d'un samedi à notre assemblée générale, signe d'une bonne vitalité de notre réseau et invite les administrateurs à participer à conseil d'administration afin d'élire le bureau de la fédération.

La présidente,
Anne-Catherine Barthelon

La secrétaire,
Christine Julou